



Soutenez Piment Rouge !

"Piment Rouge" touche un lectorat toujours plus large dans notre ville, notre région et même au-delà. Pour continuer à grandir, nous avons besoin de ton soutien. Merci d'adresser ton chèque à l'ordre de « Association des élus communistes Rennais » et de l'envoyer à l'adresse suivante : 6 cours des Alliés – 35000 Rennes.



COOPERL : « Un acte arbitraire, une véritable régression sociale ».

Dans une communication du 7 mars, Éric Berroche a apporté son soutien aux salariés de la COOPERL en lutte pour refuser le gel de leurs salaires, la diminution du 13ème mois, la remise en cause des primes et la détérioration de leurs conditions de travail.

« Tout cela, la direction de la COOPERL tente de le justifier au nom de la compétitivité et se refuse totalement au dialogue. » Pour l'adjoint au Maire, « C'est un acte arbitraire, une véritable régression sociale !!! ». Qualifiant le projet de loi « Travail » de « posture idéologique, d'allégeance aux représentants du MEDEF », il a rappelé que le conflit dans l'entreprise agroalimentaire était bien la preuve que « les salariés ne sont pas assez protégés. »



Yannick Nadesan rencontre des élus communistes – Front de Gauche du Grand Rouen.

Le mardi 8 mars, Yannick Nadesan a reçu Didier Chartier, conseiller municipal à Rouen et André Delestre, adjoint au Maire de Petit Quevilly. Les élus communistes de la Métropole Rouen Normandie souhaitaient s'entretenir avec le Président de la Collectivité Eau du Bassin Rennais au sujet de la mise en place de la tarification sociale de l'eau.

La rencontre s'est ensuite poursuivie avec Éric Berroche notamment sur les questions de la nouvelle grille de tarification sociale dans les transports publics rennais.

Au conseil municipal du 14 mars et au conseil d'agglomération du 17 mars, nous avons voté :

- ✓ Le budget 2016 pour Rennes : 431 millions d'Euros dont 75.6 d'investissements.
- ✓ L'aménagement des abords des stations «Cleunay», « Mabilais » et «Colombier» pour un investissement de 13 millions d'Euros.
- ✓ 1.2 millions d'euros pour les clubs sportifs de la ville et 366.000 Euros pour 67 projets artistiques et culturels.
- ✓ 410.000 euros de crédit pour le dispositif « Sortir ! » qui sera par ailleurs conforté en associant davantage les représentants des bénéficiaires.
- ✓ La reconnaissance d'Intérêt communautaire de la vallée de Vilaine Aval.
- ✓ Le maintien des taux de 2015 à Rennes Métropole pour la fiscalité mixte et pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.
- ✓ 1.2 millions d'Euros pour la programmation 2016 du Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE)
- ✓ 4 millions d'euros pour la programmation 2016 de la réhabilitation des logements sociaux.